

LA GARANTIE VISALE

La garantie Visale (Visa pour le Logement et l'Emploi) est un dispositif dématérialisé de sécurisation locative, gratuit, accordé par Action logement à tout ménage entrant dans un logement locatif privé via un organisme d'intermédiation locative agréé par l'APAGL.

UN SYSTEME DE CAUTIONNEMENT

Le dispositif Visale est un système de cautionnement garantissant le bailleur contre d'éventuels impayés de loyer et dégradations locatives.

L'objectif de pouvoir faciliter l'accès au logement dans le parc locatif privé pour un ménage accompagné dans le cadre de l'intermédiation locative.

EN CAS D'IMPAYES LOCATIFS

En cas d'impayés locatifs, **Action Logement est subrogé dans les droits du bailleur à concurrence des montants pris en charge.**

Le ménage locataire reste redevable de l'impayé de loyer. En effet, le dispositif Visale ne se substitue pas au paiement du loyer.

Dans ce cadre, l'organisme d'intermédiation locative accompagne le ménage locataire dans la recherche de solutions adaptées permettant de surmonter les difficultés rencontrées.

L'INTERET DES AIDES DE DROIT COMMUN

L'organisme d'intermédiation locative a pour rôle d'orienter et d'accompagner les ménages éligibles vers les dispositifs de commun adaptés pouvant favoriser la stabilisation de la situation et le maintien dans les lieux lorsque celui-ci est justifié.

Le locataire étant redevable de l'impayé de loyer, la mobilisation des dispositifs de droit commun reste ainsi dans l'intérêt du locataire.